



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E66073

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2022

ÉDITÉ LE 07/10/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/1948 Raison sociale : PEGEON FILS SAS
 Forme juridique : SAS 4 RUE HENRI BECQUEREL
 Capital : DEPUIS LE 18/08/2004 ZA DE L'ARTIÈRE
 211 608 63110 BEAUMONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
 RC CLERMONT FERRAND 84 B 90 Téléphone : 04 73 26 79 17 Fax : 04 73 27 90 40

Siret : 329 234 686 00023 Portable :
 Code NACE : 4331Z Site Internet : pegeon-fils.com
 Numéro caisse de congés payés : 83 00112 E-mail : carolinepegeon@pegeon-fils.com

Assurance Responsabilité Travaux : Responsabilité légale :
 SMABTP 1247000 / 001 300041/103 PEGEON FRANCK PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
 SMABTP 1247000 / 001 300041/103

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/01/2021

Effectif moyen : 25 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2018
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	20/11/2018
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	20/11/2018
6261	Chapes Mention RGE	13/12/2018

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

S.A.S. **PEGEON**
 SIGNATURE
 DU TITULAIRE
 4, rue Henri Becquerel
 63110 BEAUMONT
 Tél. 04 73 26 79 17 - Fax. 04 73 27 90 40
 contact@pegeon-fils.com

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.